AVIS de COURSE

WINDSURF • WINDFOIL • KITEFOIL • MOTHFOIL • WINGFOIL

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	2
L'ÉPREUVE EST RÉGIE PAR	3
PUBLICITÉ	3
ADMISSIBILITÉ ET DROITS D'INSCRIPTION	3
PROGRAMME	5
CLASSEMENTS	5
INSTRUCTIONS DE COURSE	6
SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRES DES MARÉES	6
TYPE DE PARCOURS	6
SYSTEME DE PENALITE	6
CLASSEMENT	6
IDENTIFICATION SUR L'EAU	7
MATÉRIEL DE SÉCURITÉ	7
PROTECTION DES DONNÉES	8
ETABLISSEMENT DES RISQUES	9
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES COVID 19	9
PRIZE MONEY	10
ASSURANCE	10
IMPLANTATION	10
CONTACTS & INFORMATIONS	11

Saint Georges
VOILES
EST. 1961

PRÉAMBULE

Les courses officielles de l'Extrême Cordouan 2021 auront lieu le samedi 3 et le dimanche 4 Juillet 2021. Une épreuve facultative ne comptant pas dans le classement aura lieu le Vendredi 2 après-midi.

Saint Georges Voiles avec la commune de Saint-Georges de Didonne, la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique et Destination Royan Atlantique, ont désiré perpétuer en 2021 cet événement sportif unique, tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

L'Extrême Cordouan c'est un ensemble d'épreuves nautiques longues distances avec le Phare de Cordouan comme étape incontournable. Windsurfs, Windfoils, Kitefoils, Surfski, Pirogues, Avirons, Moths à foil et Wingfoils seront sur l'eau pour 1 journée d'entrainement et 2 journées de compétition.

Sur la plage, l'animation ne sera pas en reste avec un village gratuit ouvert à tous. Village glisse d'expo et village d'initiations-animations sur la plage. Animateur course et village tout le week-end. Écran géant à terre. Zone de restauration sur place avec food-trucks. DJ Sets le Vendredi et Samedi soir suivant mesures sanitaires en vigueur.

Chaque concurrent à la responsabilité de savoir s'il est apte à prendre le départ le jour de la course en fonction des conditions météo. L'émargement de départ vaut engagement du compétiteur après avoir pris connaissance des conditions de course et décharge de responsabilité l'organisateur.

L'ÉPREUVE EST RÉGIE PAR :

- Les règles telles que définies dans les règles de course à la voile.
- Les prescriptions nationales de la Fédération Française de Voile
- Les règles d'équipement pour voiliers,
- Les règlements fédéraux
- En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra

PUBLICITÉ

En application de la Régulation 20 de World Sailing (code de publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

ADMISSIBILITÉ ET DROITS D'INSCRIPTION

La régate est ouverte aux supports suivants : Windsurf, Windfoil, Kitefoil, Wing Foil et Moth à foil.
→ **spécificité Kite pour l'édition 2021** :

- La licence FFVL "pratiquant kite" est désormais acceptée lors de l'inscription.
- en raison de l'orientation du parcours, les épreuves sont autorisées aux Kite à foil uniquement (pas de twin-tip).

Les frais d'inscription 70€ comprennent : les frais d'organisation, un tee-shirt et un repas coureur aux food-trucks.
En cas de réglementations sanitaires rendant impossible les épreuves, vous serez remboursé à 100%.

Inscription en ligne sur **https://extremecordouan.fr**
ou sur papier libre à : SAINT GEORGES VOILES - 1 boulevard Général Frénal - 17110 Saint-Georges-de-Didonne

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- Leur licence Club FFVoile 2021 mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
  → **Cette licence "Club FFVoile Compétition" est la seule permettant de concourir au Championnat de France Longue Distance Windsurf.**
- **ou** leur licence Club FFVoile 2021 mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- **ou** une attestation de leur "licence pratiquant" FFVolLibre 2021 valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
- **ou si vous n'êtes licencié à aucune fédération,** une licence temporaire Compétition FFVoile 30€ est à prendre sur le site au moment de l'inscription accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- Le certificat de jauge ou de conformité,
- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

PROGRAMME

Navigation libre et Course d'entraînement : Vendredi 2 Juillet entre 14h et 19h
Inscriptions :

- Vendredi 2 Juillet : de 14h à 20h
- Samedi 3 Juillet : de 9h30 à 11h30

Heure du premier signal d'avertissement possible sur l'eau tout support :

- Vendredi 2 Juillet : 15h
- Samedi 3 Juillet : 12h30
- Dimanche 4 juillet : 10h30

Dernier départ possible toutes séries : Dimanche 4 Juillet à 15h
Nombre prévisionnel de courses : 4

CLASSEMENTS

WINDSURF

- **Titre Féminin Championne de France Longue Distance Windsurf** (scratch Femme Windsurf *standard*)
- **Titre Masculin Champion de France Longue Distance Windsurf** (scratch Homme Windsurf *standard*)
- Femme Windsurf Standard
- Femme Windsurf Foil
- Homme Windsurf Standard
- Homme Windsurf Foil
- Minimes (scratch mixte)

KITEFOIL

- Homme
- Femme
- Minime

MOTH FOILER

- scratch mixte

WINGFOIL

- scratch mixte

INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles sur place lors de la confirmation des inscriptions ainsi que sur le site web extremecordouan.fr

TYPE DE PARCOURS

Les parcours seront définis par les instructions de course de type raid, construits, côtiers.

SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRES DES MARÉES

La zone de course se situera à l'entrée de l'estuaire de la Gironde (plus grand estuaire d'Europe), délimitée par le plateau de cordouan et les baies de Royan et Saint-Georges-de-Didonne.

Vendredi 2 Juillet	:	Pleine mer 12h04 - Basse mer 17h52 (coefficient 47)
Samedi 3 Juillet	:	Pleine mer 13h07 - Basse mer 18h55 (coefficient 43)
Dimanche 4 Juillet	:	Basse mer 7h24 - Pleine mer 14h10 (coefficient 42)

SYSTEME DE PENALITE

Application RCV 44.1 : pénalité de deux tours.

CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour valider la régate est de 1.
Aucun score ne sera retiré, quel que soit le nombre de courses courues.

IDENTIFICATION SUR L'EAU

Des lycras (dossards) seront fournis par l'organisation et devront être restitués avant la remise des prix le dimanche.
Chaque coureur devra obligatoirement porter son lycra lors des courses ainsi que dans le cadre de la reconnaissance du plan d'eau.
L'organisation remet à chaque concurrent, dans la limite des stocks disponibles, un tracker GPS compact à porter sur soi, permettant au comité de course d'enregistrer sa position.
Une caution de 165€ par chèque ou espèces sera demandée lors de l'inscription contre la remise du lycra avec dossard et du tracker GPS. La caution sera restituée à la fin de la compétition sur remise du lycra et du tracker GPS.

MATÉRIEL DE SÉCURITÉ Obligatoire au moment de l'émargement

- Les combinaisons isothermiques dans une eau de 18° et moins
- Le port du casque conforme norme NF (uniquement support foil : windfoil, kitefoil, mothfoil et wingfoil) (le port du casque est obligatoire depuis le décollage jusqu'au retour à terre)
- Le gilet de protection et/ou d'aide à la flottabilité 50N conforme à la division 240.
- Un dispositif luminescent de sécurité conforme à la division 240
- Un déclencheur et un libérateur conformes NF Kite (uniquement kitefoil)
- Un dispositif coupe ligne adapté aux conditions de compétition
- Un bout de remorquage de 3 m minimum et de 4 mm minimum

PROTECTION DES DONNÉES

Droit à l'image et à l'apparence

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publications de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

ETABLISSEMENT DES RISQUES

RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES COVID 19

Chaque participant est parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par la Covid-19,
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, le club ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination à la Covid-19
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.
- Un bateau qui a un cas suspect de Covid 19 dans son équipage doit immédiatement se retirer de l'épreuve et en informer l'autorité organisatrice.

PRIZE MONEY MINIMUM GARANTIS

Prize Money minimum garantis sous réserve de 10 participants minimum par podium

- Femme Windsurf Standard (500€ 1ère / 250€ 2ème / 100€ 3ème)
- Femme Windsurf Foil (500€ 1ère / 250€ 2ème / 100€ 3ème)
- Homme Windsurf Standard (500€ 1er / 250€ 2ème / 100€ 3ème)
- Homme Windsurf Foil (500€ 1er / 250€ 2ème / 100€ 3ème)

ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

IMPLANTATION

Grande plage de Saint-Georges de Didonne près de la base nautique Saint Georges Voiles 1 boulevard Frénal 17110 St-Georges de Didonne.
Pour l'édition 2021 Le village se déplace au centre de la plage, près des zones réservées aux coureurs !

CONTACTS & INFORMATIONS

SAINT GEORGES VOILES

Nicolas Neau	06 75 99 57 49
Freddy Chollet	06 77 15 24 89
Guillaume Radouan	06 65 29 54 21

organisation@extremecordouan.fr